

BUREAU DE COMMUNAUTE Séance du jeudi 14 avril 2016 à 18h00, à Grand Lac

PRÉSENTS :

AIX-LES-BAINS
AIX LES BAINS
BOURDEAU
BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
GRESY SUR AIX
MERY
LE MONTCEL
ONTEX
PUGNY CHATENOD
SAINT OFFENGE
TRESSERVE
TREVIGNIN
VIVIERS DU LAC
VOGLANS

DORD Dominique
FRUGIER Michel
DRIVET Jean-Marc
FRANCOIS Marie-Pierre
CROZE Jean-Claude
CLERC Robert
BOUVIER Eudes
EICHENLAUB Jean-Christophe
CURTILLET Jacques
MASSONNAT Jean-Guy
GELLOZ Bernard
LOISEAU Jean-Claude
GONTHIER Gérard
AGUETTAZ Robert
MERCIER Yves

ABSENTS EXCUSES :

AIX LES BAINS
AIX LES BAINS
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
DRUMETTAZ CLARAFOND
MOUXY

BERETTI Renaud
CASANOVA Corinne
FALCETTA Nicole
JACQUIER Nicolas
FAZIO Salvator

AUTRES PARTICIPANTS :

Mme PAGNON Aurélie	KPMG
M. LOCATELLI Didier	Cabinet New Deal
M. GOUDOUNEIX Michel	Directeur général des services
M. GIMOND Frédéric	Directeur général adjoint
Mme REVOL Martine	Directrice de cabinet
Mme COSTA de BEAUREGARD Estelle	Responsable juridique
Mme QUAY THEVENON Eline	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 avril 2016, accompagnée d'un dossier de travail de 24 pages, comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 8 projets de délibérations.

L'affichage a été effectué aux lieux habituels réglementaires.

Le quorum est atteint avec 15 présents et 15 votants en début de séance.

Robert Clerc est désigné secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION

N° : 4 Année : 2016
Exécutoire le : 18 AVR. 2016
Affichée le : 18 AVR. 2016
Visée le : 14 AVR. 2016

FONCIER

**Aménagement d'une voie piétons-cycles entre les communes d'Aix-les-Bains
et de Brison-Saint-Innocent lieu-dit Côtéfort
Achat d'une partie des parcelles BL 16 et 121 appartenant à Mme Annick BOUCHET,
Mme Monique ROBIN et Mme Anne-Marie NARDELLI**

Monsieur le Président indique à l'Assemblée, que dans le cadre du projet de création de la voie piétons-cycles de CÔTEFORT, sur le territoire de la Commune d'AIX-LES-BAINS, une promesse de vente a été recueillie auprès de Mme BOUCHET Annick, Mme ROBIN Monique et Mme NARDELLI Anne-Marie, au profit de Grand Lac, communauté d'agglomération du lac du Bourget.

Mme BOUCHET Annick, Mme ROBIN Monique et Mme NARDELLI Anne-Marie céderont à Grand Lac, communauté d'agglomération du lac du Bourget une emprise de 88 m² à prélever sur leur parcelle cadastrée section BL numéro 16 et une emprise de 49 m² à prélever sur leur parcelle cadastrée section BL numéro 121 située au lieu-dit « CÔTEFORT », selon le plan annexé.

Cette promesse prévoit un prix de vente de 4 247,00 € (toutes indemnités incluses).

Monsieur le Président précise que cette opération portant sur des biens d'une valeur inférieure à 75 000 € HT, l'avis du Service France Domaine n'a pas été sollicité.

Il précise également que la valeur retenue de 31€/m² correspond à la valeur arrêtée à l'occasion d'une récente adjudication de parcelle à proximité du projet et dans le même zonage au PLU.

L'acte de vente sera signé en l'étude de Maître Bertrand CHAPAT, notaire à Aix-les-Bains. Les frais d'acte seront à la charge de Grand Lac, communauté d'agglomération du lac du Bourget.

Les crédits régulièrement inscrits au budget seront imputés sur la section d'investissement (141-04).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'achat ci-dessus détaillé,
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à cet achat.

Aix-les-Bains, le 14 avril 2016

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 20
- Présents : 15
- Votants : 15
- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Y=4283.350

Y=4283.300

23

22 CALB



05

204

121

16

19

M. DAVOINE Georges

20

Mme BOUCHET Annick
Mme ROBIN Monique
Mme NARDELLI Anne-Marie

bois
Commune
d'Aix-Les-Bains

Zone boisée

M. LEGER Bernard
Mme FAVIER Josette
M. LEGER Roland
Mme LEGER Marguerite

Pré

21
C.A.L.B

26
Succession
PASTEUR

25

zone inaccessible
Broussailles
éléments ancien levé

Chemin de terre

Chemin de terre

Chemin stable

Chemin stable

Route de S

17

106

110

100

18

27

130

101

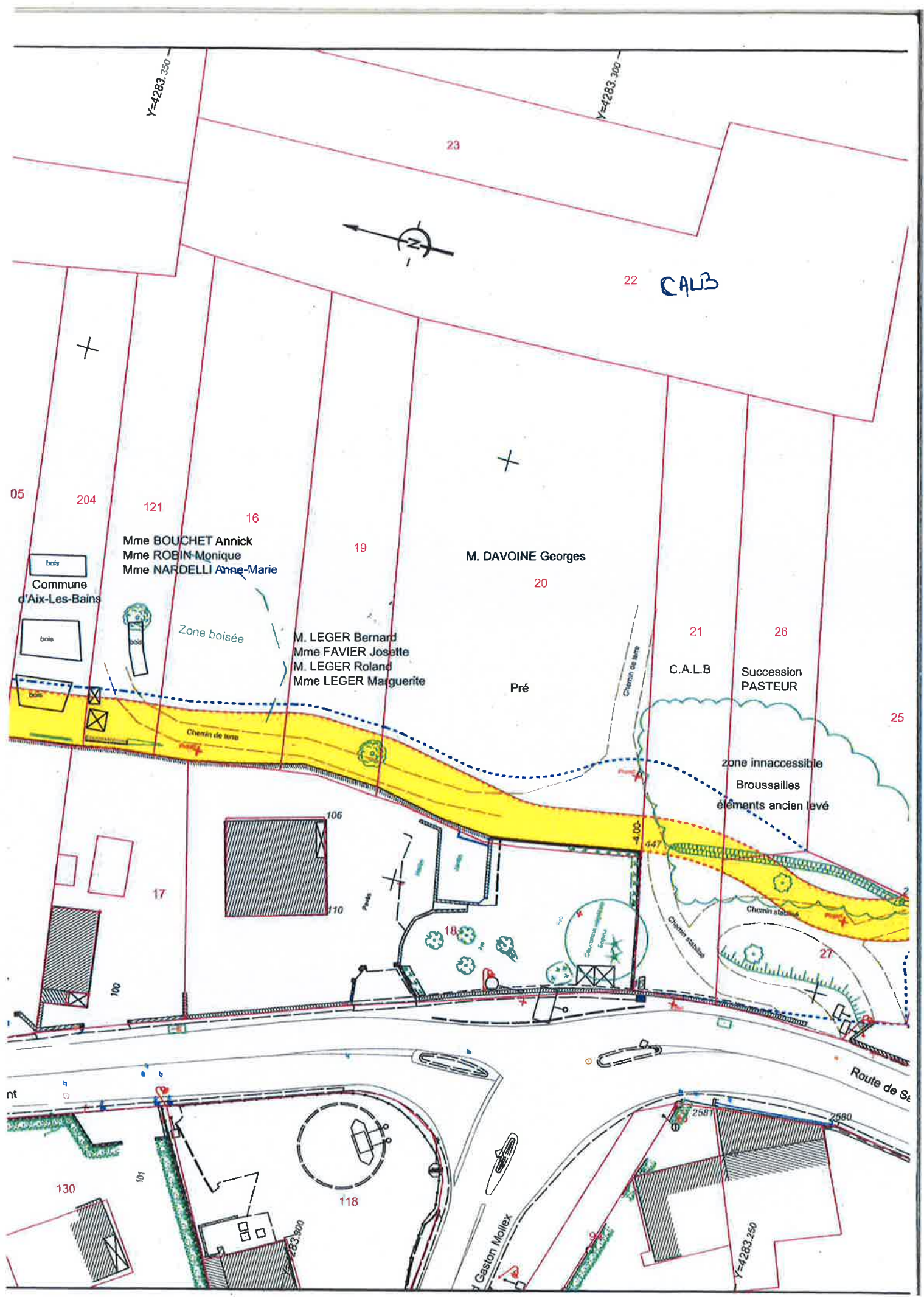
118

Y=4283.300

Gaston Mollex

Y=4283.250

nt



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Foncier - Aménagement d'une voie piétons-cycles entre les communes d'Aix-les-Bains et de Brison-Saint-Innocent lieu-dit Côtéfort - Achat d'une partie des parcelles BL 16 et 121 appartenant à Mme Annick BOUCHET Mme Monique ROBIN et Mme Anne-Marie NARDELLI

Date de transmission de l'acte : 18/04/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 18/04/2016

Numéro de l'acte : D1271 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-247300049-20160418-D1271-DE

Date de décision : 18/04/2016

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.1. Acquisitions
3.1.2. Acquisitions immobilières inférieures ou égales à 75 000 euros